

Image not found or type unknown



Preuves vidéo et téléphone

Par **Sivette04**, le **04/12/2021** à **07:19**

Bonjour,

Mon ex m'a téléphoné en privé, pour me menacer que sa fille avait fait une vidéo disant que je l'ai maltraité et il a montré à l'entourage pour dire que, comme je suis épileptique, la nuit, je devrais lui donner la garde de notre bébé. La vidéo serait sur un portable et émouvante car l'enfant serait choqué. Je n'y croyait pas et j'ai enregistré le père qui m'a insulté et fait du chantage affectif et a pris notre bébé à 1 mois sans jugement. Aujourd'hui il dit que je mens et ne veut pas montrer la vidéo. Puis-je remettre notre discussion téléphonique au JAF pour preuve ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **04/12/2021** à **07:34**

Bonjour,

Preuve de quoi ?

Voyez votre avocat, lui saura quoi faire et comment le faire parce que votre message n'est pas très clair, très précis.

Par **Sivette04**, le **04/12/2021** à **07:43**

Comme preuve que mon ex montre des vidéos contre moi pour me faire enlever ma fille

Par **Marck.ESP**, le **04/12/2021** à **08:47**

Bonjour

[quote]

Puis-je remettre notre discussion téléphonique au JAF pour preuve ?

[/quote]

Vous pouvez, mais c'est le juge qui décide de retenir, OU PAS, cette preuve .

Je confirme que vous ne pouvez pas assumer seule ce dossier, il vous faut un avocat.